



· Déclaration de la FSU (SNES-SNEP-SNESUP) à la CAPA Agrégés du 28 avril 2017

Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les IPR et chefs d'établissement

La fonction publique est régulièrement interrogée et critiquée dans le débat public. Au lieu d'insister sur l'engagement de la plus grande partie des fonctionnaires et leur utilité au service des usagers pour des services publics fondamentaux (police, santé, enseignement), trop de responsables politiques usent du « fonctionnaire basching » et trop sont entendus dans les gouvernements.

Le gouvernement a mis trop de temps à reconnaître et revendiquer cet état de fait. L'amélioration des carrières promises est bien timide, l'emploi des nouveaux fonctionnaires après la saignée de l'ancien quinquennat ne s'est pas fait (sauf dans l'enseignement) et la France a perdu des fonctionnaires, la reconnaissance de l'utilité sociale et des métiers est toujours tempérée, et la dénonciation du « coût » de la dépense publique est restée forte. Rappelons ici qu'il n'y a pas d'un côté ceux qui produisent et de l'autre ceux qui « coûtent » et constitueraient la dépense : faire un cours, faire une intervention de police, soigner les patients à l'hôpital, travailler à la répartition des emplois dans les établissements scolaires, diriger un lycée ne peuvent pas être réduits à un « coût ». L'ensemble du monde du travail contribue à la richesse collective, et ne pas le voir est une offense à ceux qui s'engagent chaque jour dans leur travail.

C'est pour cela que nous continuons d'exiger une revalorisation salariale et des carrières, une meilleure reconnaissance des métiers et de meilleures conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves.

La carrière justement reste un enjeu important en matière de reconnaissance dans le travail et de progrès social. Si nous pouvons souscrire à des évolutions récentes, comme la plus grande égalisation des carrières ou la reconnaissance du débouché normal à la hors classe, nous nous méfions d'une évaluation « d'accompagnement » qui serait une pression constante sur les personnels, de l'évaluation lors de l'entretien professionnel, et des conditions d'entrée dans la nouvelle classe exceptionnelle.

Concernant cette campagne de promotion à la hors classe, nous observons des évolutions tout à fait positives qui nous semblent acter que celle-ci doit se faire en priorité sur des critères d'ancienneté, les plus égalitaires et les plus objectifs possibles. Ainsi, presque tous les 11^e + 4 ans sont proposés, il n'y a plus qu'une proposition concernant des enseignants qui ne pouvaient de toute façon prétendre à la hors classe réellement parce qu'au 8 ou 9^e échelon, et la proportion de femmes dans les propositions est au plus haut.

Il reste des interrogations sur certaines situations individuelles qui seront abordées en séance. Notamment, il nous semble que la présence d'enseignants du privé dans les propositions n'est pas pertinente. Enfin, en CAPN, le ministère refuse de nommer à la hors classe des collègues promus sur liste d'aptitude depuis 2 ou 3 ans : il nous semble alors que les collègues liste d'aptitude 2015 et *a fortiori* 2016 ne devraient pas être proposés.

Nous serons vigilants au respect des règles qui seules permettent une clarté, une justice et un traitement égalitaire des personnels.

Les commissaires paritaires du SNES, du SNEP et du SNESUP:

Jean-Marc BATY, Myriam BOU, Véronique DAVID, Françoise DENOYER, Laurent GUITET,
Amélie GUÉVENEUX-HANTRAYE, Christophe HELOU, Xavier HILL, Marie-Noëlle
SARGENTON-CALLARD, Cédric TOLLOT